

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 120 rendant exécutoire la délibération n° 150/6e L du 21 janvier 1965 de l'Assemblée Territoriale complétant le barème des droits d'exploitation du Port de commerce de Djibouti en ce qui concerne Îles navires hors d'état de navigabilité.

n° 120

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
27 janvier 1965

Numéro JO  
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro  
1 mars 1965

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue-exécutoire la délibération n° 150/6e L du 21 janvier 1965 de l'Assemblée Terfitoriale de la Côte Française des Somalis complétant le barème des droits d'exploitation du Port de commerce de Djibouti en ce qui concerne les navires hors d'état de navigabilité.